

Collection *Papyrologica Leodiensia* 5

Écrire la magie dans l'antiquité

Actes du colloque international
(Liège, 13–15 octobre 2011)

Textes rassemblés et édités par
Magali DE HARO SANCHEZ

Presses Universitaires de Liège
2015

Amulettes ou exercices scolaires : sur les difficultés de la catégorisation des papyrus chrétiens

(Planche VII)

Nathan CARLIG

Université de Liège

Magali DE HARO SANCHEZ

Université de Liège

Dans l'Égypte gréco-romaine et byzantine, la magie fait partie du quotidien des habitants, qu'ils la pratiquent ou qu'ils côtoient ceux qui la pratiquent. Dès lors, il peut être délicat, difficile, voire parfois impossible, de distinguer une pratique magique d'une autre pratique qui rythmait le quotidien des habitants d'Égypte. Pour ce faire, il faut tenter d'établir des critères, de cibler des indices ou de définir des marqueurs, aussi objectifs que possible, dont le croisement permettra d'identifier, ou non, une pratique magique.

Pour illustrer notre propos, nous avons choisi un exemple parmi les papyrus chrétiens, à savoir la fréquente confusion, faute d'une grille d'analyse pertinente, entre amulette et exercice scolaire. Dans le cadre de ses recherches sur les papyrus scolaires grecs et latins chrétiens, N. Carlig a établi des critères permettant de mieux cerner les caractéristiques de tels écrits¹. De son côté, dans le cadre de sa thèse de doctorat, M. de Haro Sanchez a dressé une typologie des amulettes iatromagiques². Croisant les résultats de nos recherches respectives, nous exposerons les conclusions de notre analyse, appliquée à quelques papyrus chrétiens, tout en mettant en évidence les difficultés et les limites de l'application de l'une ou l'autre étiquette³.

1. CARLIG (2013).

2. M. DE HARO SANCHEZ, *Recherches sur les papyrus iatromagiques grecs et latin d'Égypte. Contribution de la papyrologie à la typologie des écrits de magie dans l'Antiquité*, thèse dirigée par Marie-Hélène Marganne et soutenue à l'Université de Liège le 16 mars 2012. Voir aussi DE HARO SANCHEZ (2012).

3. Le présent article a été écrit en collaboration par les deux auteurs. Toutefois, la première partie est fondée sur les recherches de Magali de Haro Sanchez, alors que les deuxième et troisième parties sont tirées des recherches de Nathan Carlig. La quatrième partie est le fruit de la mise en commun de nos méthodologies respectives.

1. CRITÈRES D'IDENTIFICATION D'UN PAPYRUS COMME AMULETTE

Dans les papyrus grecs, le charme protecteur est désigné par le substantif φυλακτήριον (τό), généralement matérialisé sous la forme d'un περίαμμα (τό) ou περίαπτον (τό), dont le nom évoque un objet porté autour d'une partie du corps (περιάπτω). Concrètement, quels indices peuvent permettre à un chercheur, papyrologue ou historien des pratiques magiques, de reconnaître cet objet ? Dans le cadre de ma thèse consacrée aux papyrus iatromagiques, j'ai établi une typologie des amulettes iatromagiques grecques que je tente d'appliquer progressivement à d'autres types d'amulettes⁴. La typologie se fonde non seulement sur une étude externe, consacrée au format du support, aux caractéristiques de la surface d'écriture, ainsi qu'aux traces d'utilisation, mais aussi sur une étude du contenu. Les critères utilisés pour l'identification d'une amulette de préférence à un papyrus scolaire en sont le résultat.

Le premier critère dont il faut tenir compte est la surface. De petite taille, une amulette mesure généralement entre 5 cm² et 300 cm², la majeure partie se situant entre 50 et 100 cm²⁵. Toutefois, il faut être vigilant, car tout coupon de papyrus de petite taille n'est pas nécessairement une amulette. Le même type de format se rencontre dans des exercices scolaires, des lettres, des recettes et des listes de substances pharmacologiques, c'est-à-dire des papyrus qui illustrent divers types de copies « à usage personnel ».

Pour distinguer une amulette d'un autre type de coupon, la présence de traces d'utilisation, à savoir les plis et les traces miroir dues au pliage des amulettes en papyrus, est probablement la caractéristique la plus prégnante, car directement liée à la *praxis*. En effet, les formulaires iatromagiques recommandent l'utilisation d'un morceau de papyrus vierge ou d'une lamelle métallique pour confectionner une amulette et le port de l'objet⁶. En revanche, ces textes ne mentionnent pas le pliage. Pour en voir les traces, il faut donc observer les résultats de cette opération directement sur le support.

Du point de vue du contenu, le texte comporte généralement une seule formule, qui peut être personnalisée. Cette personnalisation est perceptible dans l'identification d'un bénéficiaire et d'un objectif, ainsi que dans le choix de la divinité invoquée qui dépend des croyances de l'individu qui la produit ou qui la commande. L'illustration (*charaktères*, calligrammes et *figurae magicae*) fait également partie de la « personnalisation de l'objet ». Les cas d'amulettes jumelles, c'est-à-dire qui contiennent exactement le même texte et les mêmes

4. On peut également consulter sur ce sujet DE BRUYN (2010).

5. Si l'on considère les lamelles orphiques comme des amulettes, on constate que leur surface est souvent encore plus petite. Voir TZIFOPOULOS (2010).

6. Par exemple : *PGM VII*, l. 193 (= col. V, ll. 27-29).

dessins, sont très rares. Actuellement, le seul exemple dont nous ayons connaissance est une paire d'amulettes coptes sur parchemin conservée à Strasbourg⁷. Toutefois, la « personnalisation de l'objet » peut dépendre de trois personnes : l'auteur de l'amulette, son copiste (dans les cas où ceux-ci doivent être distingués) ou le demandeur, qu'il s'agisse du bénéficiaire du charme ou d'un intermédiaire.

En conclusion, une amulette consiste en une seule formule, dont l'objectif est précis, écrite sur un support de relativement petite taille, car destiné à être, soit plié, soit roulé, puis attaché par une ficelle ou inséré dans un étui, pour être porté par le bénéficiaire, qui peut être identifié avec plus ou moins de précision. L'objectif et la divinité sont souvent explicitement cités dans la formule, qui peut aussi contenir des illustrations en vue d'une « personnalisation de l'objet ».

Si cette définition précise correspond au cas idéal de la copie d'un charme, souvent ce dernier peut consister en une simple citation littéraire à copier sur un coupon de papyrus que l'on porte en amulette. Cette seconde démarche, qui doit être différenciée de la copie d'un charme mentionnant l'objectif et identifiant son bénéficiaire, illustre combien la typologie des amulettes peut être variée et leur identification difficile.

2. CRITÈRES POUR L'IDENTIFICATION D'UN PAPYRUS COMME SCOLAIRE

La typologie des exercices scolaires sur papyrus a été établie par R. Cribiore⁸. Plus qu'une simple liste de critères, ses recherches ont fourni un faisceau d'indices permettant de classer un papyrus dans la catégorie des exercices scolaires. Toutefois, dans celle-ci, les papyrus scolaires chrétiens n'ont pas été systématiquement pris en compte.

Le premier indice est relatif au contenu, à savoir aux types d'exercices que l'on rencontre dans les papyrus scolaires. R. Cribiore en compte onze différents qui, reflétant l'évolution du niveau d'apprentissage de l'élève, vont des exercices alphabétiques (écrire des lettres de l'alphabet ou des alphabets complets) à la rédaction de textes personnels ou de petits commentaires d'œuvres littéraires.

Le support et sa forme peuvent aussi aider à identifier un exercice scolaire. Pour ce type d'activité, le papyrus, souvent de qualité médiocre, et les ostraca sont les matériaux de prédilection en Égypte. Les tablettes de bois ou recouvertes de cire sont plus rares. L'usage du parchemin est exceptionnel⁹. La plupart des

7. DE HARO SANCHEZ (2014).

8. Voir CRIBIORE (1996) : 35-118.

9. CRIBIORE (1996) : 73 (Table 1) compte 44% d'exercices scolaires écrits sur papyrus, 34% sur ostracon, 20% sur tablettes de bois ou cirées et 2% sur parchemin.

papyrus scolaires se présentent sous forme de coupons ou de tablettes isolées plutôt que de volumen ou de codex.

Un autre indice est celui des dispositifs de mise en page. Des lignes-guides horizontales et verticales peuvent servir à délimiter les exercices et à séparer les colonnes dans les exercices de copie de listes de mots. Combinées, elles forment des tableaux où sont écrits des mots ou des phrases, voire des nombres. On trouve également des dispositifs plus élaborés, qui, en plus de séparer les exercices, ont également une fonction décorative. Plusieurs papyrus scolaires portent également des illustrations, comme *P.Oxy. XLIV 3174v*. Des signes de ponctuation, récurrents dans les papyrus littéraires, se rencontrent parfois dans les papyrus scolaires, comme la *paragraphos* (—) et la *diplè obélisménè* (>), pour séparer des exercices ou des sections d'un même exercice. Les espaces blancs et les points, seuls (·) ou doubles (:), se rencontrent également pour séparer deux sections ou deux mots, par exemple un lemme de sa glose ou de sa traduction¹⁰. Plus les signes de ponctuation sont élaborés, moins on les rencontre dans les exercices scolaires : ainsi, R. Criore a repéré une seule attestation de *corônis*¹¹. D'autres dispositifs de mise en page sont en réalité des aides à la lecture, comme la diérèse qui signale que deux voyelles contiguës ne forment pas une diphthongue, ou le point qui sépare les syllabes d'un mot.

Enfin, le dernier type d'indice, qui a souvent été considéré comme indiscutable pour identifier un exercice scolaire, est le niveau d'habileté de la main qui écrit¹². Si les mains de maîtres sont généralement de grande, voire très grande taille, et d'une uniformité et fluidité dont découlent lisibilité et clarté, elles subissent cependant des influences de certains types d'écriture, comme la cursive ou l'écriture de chancellerie. D'autre part, les mains d'élèves peuvent être distinguées selon quatre niveaux d'évolution. La main dite de niveau zéro est celle de l'élève qui écrit ses premiers caractères, hésitants, parfois à l'envers. En acquérant un peu de pratique, son écriture, toujours hésitante et lente, gagne en régularité : c'est la main dite alphabétique. Le troisième niveau est celui de la main dite en évolution. Malgré quelques hésitations, un alignement qui laisse à désirer et un module encore grand, l'élève est désormais capable d'écrire de plus longs passages, grâce à un rythme d'exécution des lettres plus rapide. Enfin, l'élève confirmé possède une main que R. Criore considère comme rapide. Cette main, qui peut écrire une grande quantité de texte peut parfois être confondue avec celle d'un scribe.

10. Voir par exemple *P.Chester Beatty* inv. Ac. 1499, où les deux points séparent le lemme grec de sa traduction latine dans le glossaire grec-latin des Épîtres de Paul.

11. *P.Cairo* inv. JE65445, cahier de professeur ou de scribe professionnel.

12. Voir CRIBIORE (1996) : 97-118 et BLANCHARD (2001).

Ces quatre types d'indice (type d'exercice, nature et forme du support, dispositifs de mise en page et type d'écriture) ne sont cependant pas suffisants pour conclure que l'on est en présence d'un exercice scolaire : l'utilisation d'un papyrus de mauvaise qualité, la présence d'une liste de mots, ou encore une main hésitante ne sont pas des indices absolus d'un exercice scolaire. Ainsi, plutôt que de critères, on parlera de faisceaux d'indices augmentant la probabilité d'identifier un exercice scolaire. Plus ce faisceau est dense, plus il réunit d'indices, plus cette probabilité est élevée.

3. MARQUEURS D'IDENTITÉ CHRÉTIENNE

Les marqueurs d'identité chrétienne peuvent être répartis en trois catégories : les symboles et abréviations, les mots à connotation chrétienne et les citations de textes chrétiens¹³.

Le premier type d'indice d'un scripteur ou d'un bénéficiaire de l'écrit chrétien est la présence de symboles et d'abréviations, comme, par exemple, le staurogramme (⦿)¹⁴, le chrisme (✠)¹⁵, empruntés à la pratique documentaire, la croix (+)¹⁶, l'abréviation ΧΜΓ¹⁷ et les *nomina sacra* abrégés¹⁸, à savoir quinze noms qui ont un sens religieux particulier, et dont l'abréviation est surmontée d'un épisème¹⁹. La croix, le staurogramme, le chrisme et l'abréviation ΧΜΓ sont souvent utilisés en début de texte, dans la marge, presque comme des signes ornementaux, alors que les *nomina sacra* abrégés et le staurogramme (abréviation de la croix, σταυρός) servent plutôt d'abréviations dans les textes chrétiens, comme l'attestent de nombreux fragments de livres antiques.

Le second type de marqueur rassemble tous les mots relatifs à des réalités chrétiennes, par exemple les anthroponymes bibliques, comme *Paulos*, *Petros*, *Matthaios*, ou relatifs au sanctoral, qu'on trouve dans des exercices scolaires, des lettres privées, etc. On y ajoutera aussi les titres et fonctions relatifs à l'église chrétienne, comme ἄπα pour désigner généralement un prêtre, πάπας, qui est le titre de l'évêque (ἐπίσκοπος). On restera cependant prudent quant à

13. Pour cette typologie, nous nous sommes surtout inspiré des études récentes de CHOAT (2006) et de LUIJENDIJK (2008).

14. Voir HURTADO (2006) : 135-154 avec bibliographie antérieure.

15. CHOAT (2006) : 118.

16. Voir DÖLGER (1958), (1959) et (1960) qui retrace l'histoire du signe de la croix.

17. Les études sur cette abréviation ont fait l'objet d'une synthèse par TJÄDER (1970). Des contributions ultérieures ont été publiées par BLANCHARD (1975), GOSTOLI (1983) et ROBINSON (1986).

18. Sur ce sujet, voir HURTADO (2006) : 95-134 avec bibliographie antérieure.

19. ΙΗΣΟΥΣ (ΙΣ ou ΙΗ ou ΙΗΣ), ΘΕΟΣ (ΘΣ), ΚΥΡΙΟΣ (ΚΣ ou ΚΡΣ), ΧΡΙΣΤΟΣ (ΧΣ ou ΧΡΣ), ΠΝΕΥΜΑ (ΠΝΑ), ΑΝΘΡΩΠΙΟΣ (ΑΝΟΣ), ΥΙΟΣ (ΥΣ), ΠΑΤΗΡ (ΠΗΡ ou ΠΡ), ΣΤΑΥΡΟΣ (ΣΤΡΟΣ ou ΣΡΣ ou ΣΡΟΣ), ΔΑΥΕΙΔ (ΔΔ ou ΔΑΔ), ΜΗΤΗΡ (ΜΗΡ), ΣΩΤΗΡ (ΣΗΡ ou ΣΩΡ), ΙΣΡΑΗΛ (ΙΗΛ), ΙΕΡΟΥΣΑΛΗΜ (ΙΛΗΜ) et ΟΥΡΑΝΟΣ (ΟΥΝΟΣ).

l'interprétation chrétienne de mots comme θεός, qui, même accompagné de l'article, peut se référer à un dieu de la tradition non chrétienne, ou comme πρεσβύτερος, utilisé jusqu'à la fin du IV^e siècle, tant pour désigner un fonctionnaire de l'Égypte romaine qu'un dignitaire de l'Église chrétienne (πρεσβύτερος τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας).

Enfin, le troisième type d'indice consiste dans la présence de citations de textes chrétiens, qu'ils soient bibliques, c'est-à-dire tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament, ou qu'ils soient empruntés à des auteurs chrétiens, comme les Pères de l'Église. Comme nous allons le voir, ces citations pouvaient être utilisées, tant pour un exercice d'écriture qu'à des fins prophylactiques, ou encore pour d'autres usages, dans des lettres privées notamment.

4. AMULETTES OU EXERCICES SCOLAIRES

Les indices que nous allons utiliser pour les exemples qui vont suivre ont été sélectionnés à partir de l'examen de papyrus scolaires et d'amulettes iatromagiques dont l'identification n'entraînait pas de difficulté. Certains traits sont communs aux deux catégories de papyrus, d'autres sont discriminants. Tous n'ont pas la même importance et seule l'accumulation des marqueurs permet de proposer une identification plus probable qu'une autre.

Dans l'un et l'autre cas, le texte se présente sur un coupon. On peut y observer des mains malhabiles à rapides, mais jamais vraiment normalisées. Parallèlement à la maîtrise de l'écriture, celle de la langue varie beaucoup d'un cas à l'autre : le texte peut donc contenir un nombre plus ou moins grand d'erreurs phonétiques, voire syntaxiques, les dernières étant cependant moins fréquentes. La distinction entre une amulette et un exercice scolaire pose donc problème lorsque le texte a été copié sur un coupon de papyrus ou sur une tablette. En outre, certains textes ont été utilisés fréquemment dans l'un et l'autre contexte. On pense en particulier au *Notre-Père* (tiré de l'évangile de Matthieu²⁰) et au *Psaume* 90 (91)²¹. Comme on va le voir, ces deux textes qu'il fallait apprendre par cœur dans le cadre d'une éducation chrétienne contiennent des formes de demande de protection qui ont pu être utilisées également dans un cadre prophylactique.

À côté de ces points communs, on remarque les différences suivantes. En ce qui concerne le support, si l'un et l'autre se présentent sur des coupons isolés, les amulettes sont copiées sur papyrus, souvent sur parchemin, parfois sur tablettes, rarement sur ostraca, alors que les exercices scolaires sont majoritairement

20. Mt. 6, 9-13.

21. Voir CHAPA (2011). La numérotation des Psaumes est celle de la Septante, avec celle, entre parenthèses, des éditions modernes de la Bible.

attestés sur papyrus ou ostraca, parfois sur tablettes et exceptionnellement sur parchemin. Si le support des exercices scolaires est généralement de qualité médiocre et peut être de taille réduite, celui des amulettes est toujours de petite taille et montre des traces d'utilisation (plis, traces miroir). Si le support des exercices scolaires présente souvent des traces de remploi ou si ses deux faces sont utilisées, les amulettes sont généralement copiées sur un coupon vierge. Dans les premiers, on identifiera parfois deux mains, alors que les secondes ont été copiées par une seule main.

En ce qui concerne le contenu, comme l'amulette ne présente normalement qu'une seule formule, on n'y trouvera généralement pas de ponctuation. En revanche, plusieurs exercices peuvent être rassemblés sur une seule pièce et attester une forme de ponctuation ou des lignes-guides destinées à aider l'élève dans sa copie. Si l'un et l'autre peuvent contenir une forme d'illustration, voire des passages des mêmes types de textes, leur rôle est différent. En effet, dans une formule magique, une illustration ou une citation a une valeur performative, tandis qu'elles seront copiées pour l'apprentissage dans les exercices scolaires. Voici quelques cas d'application de ces deux typologies à des papyrus dont l'utilisation fait débat.

4.1. *P.Oxy. II 209 : Paul, Épître aux Romains, 1-7*

Le coupon de papyrus *P.Oxy. II 209* mesure 19,9 cm de largeur sur 25,1 cm de hauteur²². Il porte, écrits dans la moitié supérieure du papyrus, les sept premiers versets de l'*Épître aux Romains* de Paul, dont les *nomina sacra* sont tous contractés et surmontés de l'épisème. Considéré, tantôt comme un exercice scolaire, tantôt comme une amulette, tantôt comme une copie à usage individuel, cette pièce a souvent été au cœur du débat en ce qui concerne son utilisation²³. Avancée par G.A. Deissmann²⁴, l'hypothèse de l'utilisation comme amulette a été écartée très tôt, car elle découlait d'une photographie tronquée. Son éditeur ne disposait, en effet, que de la reproduction de la partie supérieure du papyrus, la seule contenant de l'écriture. Or, la taille du support est bien plus grande, en sorte que, si le papyrus avait été utilisé comme amulette, celle-ci aurait eu une taille extraordinaire et sa surface aurait été peu rentabilisée, contrairement à la majorité des amulettes. Cette hypothèse écartée, la question de son utilisation restait en suspens : était-ce un exercice scolaire ou un entraînement individuel ? Il revient à A. Luijendijk d'avoir mis fin à la controverse, en démontrant dans un article

22. Reproduction accessible à l'adresse <<http://pds.lib.harvard.edu/pds/view/7456384>> (consulté le 25.06.2012).

23. DE BRUYN (2010) : 158.

24. DEISSMANN (1923) : 203.

récent l'appartenance de ce papyrus à l'archive documentaire d'un certain *Leonidès*²⁵. Le papyrus est un exercice individuel, destiné à la pratique de l'écriture des *nomina sacra* contractés, réalisé à partir d'un livre.

Tableau 1 : description de *P.Oxy. II 209*

Support : forme et présentation	Taille	19,9 x 25,1 cm = 499, 49 cm ²
	Plis et traces miroir	traces de plis (le papyrus a été trouvé ficelé [<i>tied up</i>] avec un contrat daté de 316)
	Illustration	non
	Écrit sur une seule face, opisthographe ou remploi	remploi
	Nombre de mains	2
	Ponctuation ou	non
	Lignes guides	non
Contenu	Nombre de textes	2
	Nature des textes	(→) Paul, <i>Épître aux Romains</i> 1, 1-7 ; deux lignes documentaires ; (↓) deux mots
	Nature de l'illustration	--

4.2. *P.Schoyen I 16 : Notre-Père, Salutation apostolique (2Cor. 13) et Psaume 90 (91)*

Formé de deux fragments, le coupon de papyrus *P.Schoyen I 16*²⁶ contient le *Notre-Père* dans son intégralité suivi de la salutation apostolique de la seconde *Épître aux Corinthiens* puis d'une copie du *Psaume 90 (91)*. Il a été considéré comme une amulette par les deux éditeurs successifs, L. Amundsen et R. Pintaudi²⁷, en raison de la fréquente utilisation du *Notre-Père* et du *Psaume 90 (91)* dans les papyrus magiques chrétiens. À notre avis, cependant, ce papyrus

25. LUIJENDIJK (2010) : 575-596.

26. Reproduction disponible dans *P.Schoyen I*, pl. XI.

27. DE BRUYN (2010) : 152 considère aussi *P.Schoyen I 16* comme une amulette « likewise certain or almost certain ».

pourrait contenir un exercice d'écriture, personnel ou dans un cadre scolaire, réalisé par une personne moyennement familiarisée avec l'écriture. La main n'est pas très habile, les lettres sont d'un module assez grand et leur alignement horizontal laisse parfois à désirer. Le contexte de copie des trois textes pourrait être celui de l'apprentissage de la liturgie. Le scripteur recopie ces textes en vue de les apprendre par cœur pour une cérémonie religieuse, par exemple, ou en guise d'aide-mémoire.

Tableau 2 : description de *P.Schoyen I 16*

Support : forme et présentation	Taille	fr. a : 3,9 x 11,7 cm = 45,63 cm ² ; fr. b : 7,7 x 13 cm = 100,1 cm ² (+ espace probable de 1,5 cm de hauteur manquant entre les deux fragments)
	Plis ou traces miroir	deux plis horizontaux
	Illustration	non
	Écrit sur une seule face, opisthographe ou remploi	écrit sur une seule face (↓)
	Nombre de mains	1
	Ponctuation ou	long trait de séparation ornementé (fr. b, 3-4)
	Lignes guides	non
Contenu	Nombre de textes	3
	Nature des textes	<i>Psaume 90 (91), 4-13; Salutation Apostolique (2Cor. 13, 13); Notre-Père (Mt. 6, 9-13)</i>
	Nature de l'illustration	--

4.3. *T.BruX. inv. E. 6801 : Psaume 28 (29), alphabets grec et copte, et voyelles grecques*

Large de 30 cm et haute de 12 cm, la tablette *T.BruX. inv. E. 6801*, sur laquelle est copié, à six reprises, le premier verset du *Psaume 28 (29)*, porte six traits horizontaux, sur lesquels s'aligne l'écriture, coupés par quatre traits verticaux, dont les deux premiers servent à délimiter une zone vide, juste avant que l'exercice d'écriture ne commence, sur la gauche, et les deux autres, un espace vide au milieu de la tablette, qui divise le verset en deux parties. On note la

présence de la diérèse, ainsi que, dans la marge gauche, à côté de la première ligne d'écriture, le dessin d'une croix, dont la partie inférieure de la haste est courbée et orientée vers la gauche²⁸. Au verso, on trouve, écrit sur six lignes, l'alphabet grec, suivi des six lettres supplémentaires de l'alphabet copte sahidique²⁹ et des sept voyelles grecques. C. Préaux, l'éditrice de cette tablette, exclut son utilisation pour un exercice scolaire, parce que la main est « ferme et experte »³⁰, pour l'identifier à une amulette, notamment en raison de la présence de trous qui auraient servi à la suspendre à un mur. Dans ce cas, quelle aurait été l'utilité de l'alphabet écrit sur le verso? Si l'on y ajoute la présence de lignes-guides et la copie d'alphabets, l'accumulation de marqueurs significatifs permet de suggérer un exercice scolaire, dont on a rappelé plus haut qu'il pouvait être effectué par une main plus assurée. Enfin, les tablettes peuvent également être munies de trous pour être reliées en codex.

Tableau 3 : description de *T.Brux. inv. E. 6801*

Support : forme et présentation	Taille	30 x 12 cm = 360 cm ²
	Plis ou traces miroir	-- (tablette de bois)
	Illustration	oui
	Écrit sur une seule face, opisthographe ou remploi	opisthographe
	Nombre de mains	1
	Ponctuation ou	espace blanc
	Lignes guides	lignes guides horizontales
Contenu	Nombre de textes	2
	Nature des textes	<i>Psaume</i> 28 (29), 3 (copié six fois); alphabet grec (copié six fois) suivi des lettres coptes et des sept voyelles grecques
	Nature de l'illustration	croix

28. PRÉAUX (1935) : 364.

29. Ω (shai), Ϡ (fai), Ϛ (horeh), Ϙ (djandja), ϙ (kyima) et † (ti).

30. PRÉAUX (1935) : 362.

4.4. *MPER XV 184 : Notre-Père*

Le papyrus latin *MPER XV 184* porte les versets 11 et 12 du *Notre-Père*³¹. Chaque ligne du texte écrite en latin a ensuite été transcrite en caractères grecs, signe que l'utilisateur était plus habitué à lire le grec que le latin. Comme d'autres papyrus contenant le *Notre-Père*, son interprétation a également été débattue. S'agirait-il d'une amulette³², d'une copie personnelle destinée à un usage liturgique privé (pour quelqu'un, un moine peut-être, qui doit réciter la prière)³³ ou d'un exercice scolaire³⁴? C'est cette dernière hypothèse qui nous semble la plus probable, car la transcription en caractères grecs témoigne de la volonté de se rendre maître du texte latin du *Notre-Père*. Le contexte d'apprentissage apparaît donc au premier plan et, comme l'a suggéré A. Martin, l'exercice a pu être réalisé dans une communauté religieuse d'Égypte³⁵.

Tableau 4 : description de *MPER XV 184*

Support : forme et présentation	Taille	7,5 x 17,5 cm = 131,25 cm ²
	Plis ou traces miroir	non
	Illustration	non
	Écrit sur une seule face, opisthographe ou remploi	remploi (feuille probablement issue du <i>prôtokollon</i> , avec les deux faces écrites→)
	Nombre de mains	1
	Ponctuation	non
	Lignes guides	non
Contenu	Nombre de textes	2
	Nature du texte	(→) <i>Notre-Père</i> (Mt. 6, 9-13); écrit latin et transcrit en caractères grecs; (→) documentaire ?
	Nature de l'illustration	--

-
31. Reproduction accessible sur le site de la Papyrussammlung de l'Österreichische Nationalbibliothek de Vienne <http://aleph.onb.ac.at/F?func=file&file_name=login&local_base=ONB08> (consulté le 4.07.2012).
32. SEIDER (1981) : 123.
33. MARTIN (1983) : 415-418.
34. LOWE (1963) : 27 (n° 1533) et VAN HAELST (1976) : 364 (n° 1206).
35. MARTIN (1983) : 418.

4.5. *Le codex miniature P.Ant. II 54 : Notre-Père*

P.Ant. II 54 correspond à la feuille intérieure pliée d'un codex miniature contenant à l'origine deux feuilles, soit huit pages³⁶. Le papyrus contient le texte du *Notre-Père* (*Mt. 6, 9-13*) interrompu au verset 12, au mot *οφειλήματα*, qui n'est pas copié en entier. Trois hypothèses d'utilisation du codex ont été avancées. La première qui est celle de son utilisation comme amulette, ne semble pas devoir se confirmer, car la copie de la prière n'est pas achevée³⁷. J.W.B. Barns, l'éditeur du papyrus, a dès lors proposé celle d'un petit livre-jouet confectionné pour un enfant, sans pour autant la justifier³⁸. De son côté, R. Cribiore, considère le papyrus comme un exercice scolaire en se fondant, d'une part, sur l'aspect inachevé de la prière et, d'autre part, sur l'écriture, qu'elle attribue à un élève de niveau moyen et dont elle remarque les lettres de tailles différentes³⁹. On observera en outre que le *Notre-Père* a été copié comme un texte à part, et non en tant qu'extrait de l'évangile de Matthieu⁴⁰.

Tableau 5 : description de *P.Ant. II 54*

Support : forme et présentation	Taille	5,2 x 4 cm = 20,8 cm
	Plis ou traces miroir	un pli vertical (<i>codex</i>)
	Illustration	non
	Écrit sur une seule face, opisthographe ou remploi	écrit sur les deux faces du feuillet (la quatrième page est blanche)
	Nombre de mains	1
	Ponctuation ou	non
	Lignes guides	non
Contenu	Nombre de textes	1
	Nature du texte	<i>Notre-Père</i> (<i>Mt. 6, 9-13</i>)
	Nature de l'illustration	--

36. Reproduction des deux faces disponible dans KRAUS (2006) : 233 (pl. 1-2).

37. DE BRUYN (2010) : 160-161.

38. *P.Ant. II*, p. 6 : "It is perhaps a toy book made for a child".

39. CRIBIORE (1996) : 273 (n° 387).

40. VAN HAELST (1976) en répertorie 10, la LDAB (état du 3/10/2011), en répertorie 16, dont de nombreux utilisés comme amulette.

L'examen de ce dernier papyrus permet d'élargir notre réflexion à l'ensemble des codices miniatures à contenu chrétien. D'après la typologie du codex établie par E.G. Turner, un codex miniature est un livre à pages dont la largeur du feuillet était originellement inférieure ou égale à 10 cm⁴¹. Dans son ouvrage, il en répertoriait dix de papyrus, grecs ou latins, dont neuf à contenu chrétien, et trente-six en parchemin, grecs ou latins, dont trente-deux à contenu chrétien. Il semble donc que la forme du codex miniature ait surtout servi à la copie de textes chrétiens. Si, dans ceux-ci, les mains sont souvent expérimentées, sans pour autant être libraires, la plupart peuvent être considérées comme informelles.

À ce jour, on répertorie quatorze codices miniatures de papyrus à contenu chrétien. Datés du milieu du II^e au VI^e s., avec un pic de fréquence au IV^e siècle, ces codices portent principalement des textes de l'Ancien Testament et, plus particulièrement, des psaumes, qui sont d'ailleurs les textes bibliques les mieux représentés dans la documentation papyrologique. Les autres textes comprennent des passages du Nouveau Testament et des évangiles apocryphes, des prières et des hymnes. Dans le tableau ci-dessous, *P.Oslo* inv. 1661 est un codex miniature *miscellaneous*, car il contient un extrait du livre de Daniel et un autre de l'évangile de Matthieu. La catégorie « Autres » rassemble des codices contenant une hymne (*BKT VI* 6.8), une prière (*P.Kell.* II 91) et un exercice scolaire dont le caractère chrétien a été déduit de la présence de staurogrammes et de staurogrammes avec appendice (*P.Bour.* 1).

Tableau 6 : codices miniatures à contenu chrétien

Ancien Testament	Nouveau Testament	<i>Apocrypha</i>	Autres
<i>P.Osl.</i> inv. 1661			
<i>P.Ant.</i> I 7 <i>P.Oxy.</i> XV 1779 <i>P.Lit.Lond.</i> 204 <i>P.Oxy.</i> LXXIII 4931 <i>MPER</i> IV 24 <i>P.Vindob.</i> inv. AN 26	<i>P.Oxy.</i> XXXIV 2684 <i>P.Ant.</i> II 54	<i>P.Ryl.</i> III 463 <i>P.Berol.</i> inv. 11710	<i>BKT VI</i> 6.8 <i>P.Kell.</i> II 91 <i>P.Bour.</i> 1

41. TURNER (1977) : 25.

4.6. *T.Louvre inv. MND 552b : Notre-Père. Un cas difficile à trancher*

Fragment d'une tablette de bois, *T.Louvre inv. MND 552 b* conserve, sur une face, les premiers mots du *Notre-Père*, avec quelques fautes phonétiques, dans une écriture qui évoque la majuscule alexandrine⁴². L'autre face présente quelques lettres, difficilement lisibles. L'hypothèse d'une amulette à suspendre grâce au trou dont la tablette est pourvue, est concurrencée par celle de l'exercice scolaire, déjà proposée par S. de Ricci en 1902 et adoptée par J. van Haelst et R. Criore⁴³. Cette dernière considère la main comme rapide, c'est-à-dire exercée, même si le soin apporté à l'écriture n'est pas tout à fait satisfaisant. À ce jour, on ne dispose pas d'indices supplémentaires qui nous permettraient d'opter pour l'une ou l'autre solution.

Tableau 7 : description de *T.Louvre inv. MND 552 b*

Support : forme et présentation	Taille	15,5 x 1,8 cm = 27,9 cm ²
	Plis ou traces miroir	-- (tablette)
	Illustration	oui
	Écrit sur une seule face, opisthographe ou remploi	remploi
	Nombre de mains	1 (?)
	Ponctuation ou	non
	Lignes guides	non
Contenu	Nombre de textes	2
	Nature des textes	<i>Notre-Père</i> (Mt. 6, 9, face a) et quelques lettres (face b)
	Nature de l'illustration	staurogramme

42. PASSONI DELL'ACQUA (1980) : 108. Sur la majuscule alexandrine, voir IRIGOIN (1959), CAVALLO (2005), et RADICIOTTI (2008).

43. Voir DE RICCI (1902) : 453, VAN HAELST (1976) : 129-130 (n° 349) et CRIBIORE (1996) : 252-253 (n° 322).

Au terme de cet examen, il faut rappeler les deux principales raisons à l'origine de la confusion entre certaines amulettes et certains papyrus scolaires chrétiens. D'une part, l'un et l'autre ont des caractéristiques communes, comme leur format réduit, l'inélégance fréquente de la main qui les a copiés, dans la mesure où il s'agit de deux types de copies « à usage personnel », et le contenu, à savoir des textes canoniques comme le *Notre-Père* et le *Psaume 90* (91) ; d'autre part, à ce jour, une étude systématique tant des amulettes que des exercices scolaires chrétiens sur papyrus, qui permette d'établir une typologie précise pour ces deux catégories de textes, manque encore. Afin d'apporter un élément de solution à cette problématique, nous avons croisé les typologies que nous avons établies à partir de l'étude de cas non ambigus, choisis parmi les papyrus scolaires chrétiens et les amulettes iatromagiques, majoritairement chrétiennes. Il en ressort une grille d'analyse qui, une fois appliquée à des cas moins clairs, permet de proposer une hypothèse fondée sur des indices précis.

Le problème reste toutefois entier pour certains papyrus. En effet, les indices ont été identifiés à partir de l'examen de cas « modèles » : par exemple, les amulettes contenant l'identification claire de l'objectif magique, de la divinité invoquée et éventuellement du bénéficiaire du charme. Or, lorsque les critères établis ci-dessus sont appliqués à des papyrus contenant des textes copiés « à des fins magiques » ou « à des fins scolaires » comme le *Psaume 90* (91) et le *Notre-Père*, la distinction entre amulette et exercice scolaire peut demeurer malaisée à établir, car elle implique un paramètre difficile à évaluer : l'intention du copiste et/ou du bénéficiaire de l'objet. C'est par l'examen approfondi du support, de l'écriture, de la mise en page et de l'illustration, quand elle existe, ajouté à celui du contenu, et par la comparaison systématique de ces papyrus à contenu ambivalent avec ceux à contenu explicitement scolaire ou magique, que l'on peut espérer élucider, dans les cas favorables, l'intention qui a présidé à la réalisation de ces pièces à usage personnel ou, du moins, leur utilisation.

PLANCHE VII



a



b